

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 6 novembre 2009  
(convocation du 26 octobre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Six Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,  
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,  
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,  
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel,  
M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude,  
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck,  
M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,  
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie,  
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis,  
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,  
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,  
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,  
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCKH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle,  
M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,  
M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime,  
Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles,  
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert,  
M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,  
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry,  
Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à cpter de 11 h 40  
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 20  
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel à cpter de 12 h 10  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent  
Mme BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 h 50  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine  
M. DAVID Yohan à Mme PARCELIER Muriel jusqu'à 12 h 00

M. DELAUX Stéphan à Mme. COLLET Brigitte  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique à cpter à 12 h 15  
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 00  
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude  
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 12 h 15

#### **EXCUSES :**

LA SEANCE EST OUVERTE

**BORDEAUX - Quartier de l'Hôtel de Ville - Immeuble Le Guyenne sis Terrasse du Front du Médoc - Acquisition de locaux appartenant à la société CPPII CLIVE - Autorisations - Décision**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La SCI CCPII CLIVE dont le siège social est situé Tour Mercuriales, 40 rue Jean Jaurès à BAGNOLET (93176) est propriétaire de locaux professionnels dans l'immeuble Le Guyenne sis, Terrasse du Front du médoc à BORDEAUX, cadastré KA 7.

Ces biens sont constitués des lots n° 13, 14, 15, 18, 19, 20 et 21 correspondants à des locaux situés en sous sol, rez de chaussée et aux plateaux de bureaux du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage.

Leur cession vient d'être proposée à notre Etablissement qui se trouve être déjà propriétaire dans ledit immeuble de deux plateaux occupés par des services communautaires.

Il est ici précisé que ces biens vendus libres font l'objet de résiliation de bail avec libération prévue partie au 31 décembre 2009 et partie au 30 juin 2010.

Il s'agirait là d'une réelle opportunité permettant d'une part, de répondre aux objectifs immédiats de relocalisation à proximité des services dans l'attente du complet achèvement de la restructuration de l'Hôtel de Communauté et d'autre part, de conforter notre stratégie patrimoniale visant à pérenniser l'implantation de notre Administration centrale sur seulement trois sites proches les uns des autres à savoir l'Hôtel, le futur bâtiment de la rue Jean Fleuret, et l'Immeuble Le Guyenne dont la maîtrise pourrait être prochainement complétée par l'appropriation des deux plateaux appartenant actuellement au CNFPT.

Au terme des négociations menées par les services communautaires un accord amiable pourrait être enregistré avec la société venderesse au prix de 2 200 000 euros net vendeur, auquel s'ajoutera une commission d'agence de 78 936 euros TTC due au cabinet Tourny-Meyer.

Il est à préciser que l'estimation de France Domaine en notre possession fixe la valeur vénale de ces biens à 2 000 000 euros.

Cependant, en considération de l'intérêt qui s'attache à cette acquisition, tant pour les motifs opérationnels immédiats précités que pour des raisons objectives de rationalisation

du parc immobilier de bureaux de la Communauté Urbaine de Bordeaux il vous est proposé d'accepter les conditions de cette transaction s'inscrivant par ailleurs dans la marge de négociation habituellement ouverte en matière foncière.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

#### **A – AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT**

- à traiter à l'amiable avec la SCI CCPII CLIVE dont le siège social est situé 40 rue Jean Jaurès à BAGNOLET (93176) en vue de l'acquisition, dans les conditions définies ci-dessus des lots de copropriété n° 13-14-15-18-19-20 et 21 qu'elle détient dans l'immeuble Le Guyenne, cadastré KA 7 sis Terrasse du Front du Médoc à BORDEAUX-Mériadeck, moyennant le prix de 2 200 000 euros net vendeur supérieur à l'estimation domaniale du 18 août 2009, à majorer de la commission d'agence de 78 936 euros TTC dont 12 936 euros de TVA à devoir au cabinet TOURNY-MEYER dont le siège social est à BORDEAUX, 37 allées de Tourny
- à signer l'acte authentique d'acquisition et tous autres documents afférents à cette transaction.

#### **B - DECIDER**

- que cette dépense sera imputée sur les crédits ouverts au Budget principal de l'exercice en cours : Chapitre 21 article 21311 compte 0200 CRB A 430/GB 00
- que le montant de la commission d'agence dépense sera imputé sur les crédits ouverts au Budget principal de l'exercice en cours : Chapitre 011, Compte 6226, Fonction 8240, CRB A430.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 6 novembre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
17 NOVEMBRE 2009

PUBLIÉ LE : 17 NOVEMBRE 2009

M. JEAN TOUZEAU